

Les subsides

[Français]

M. Cassidy: Monsieur le Président, je suis impressionné du fait que le ministre a pris la première occasion pour poser des questions au Nouveau parti démocratique. Mais je suis bien déçu du fait que, en même temps, le ministre n'a fait aucune déclaration sur les intentions du gouvernement.

Je commencerais en demandant au ministre, puisqu'il s'absentera durant le débat, si oui ou non le gouvernement a l'intention d'imposer une taxe sur les augmentations. La question du ministre est la suivante: Si on pouvait prouver que cette taxe était progressive, est-ce que nous serions en faveur?

Alors, monsieur le Président, ma réponse est simplement que les chiffres, donnés au Comité des finances et affaires économiques par les experts du ministère des Finances que je viens de citer, indiquent que les dépenses pour l'alimentation d'une famille, ayant un revenu de 60 000 \$ par année, sont d'environ 5 000 \$ par année, selon le rapport sur les dépenses des familles en 1982. C'est probablement bas, mais ce sont des chiffres donnés par son ministère. C'est 9 p. 100 environ du revenu d'une famille ayant un revenu de 60 000 \$ par année. Pour une famille ayant un revenu de 15 000 \$ à 20 000 \$ par année, c'est 3 000 \$ ou 60 \$ par semaine. Et c'est 20 p. 100 du revenu d'une famille ayant 15 000 \$ par année.

Cela veut dire qu'il en coûte à la famille ayant un revenu de 15 000 \$ plus de deux fois proportionnellement à son revenu pour l'alimentation qu'une famille ayant un revenu de 60 000 \$.

Effectivement, monsieur le Président, cela démontre selon les propos des experts du ministère des Finances jusqu'à quel point la taxe sur les aliments est régressive, puisque cela va doubler la «sévérité» pour une famille ayant un revenu de 15 000 \$ comparativement à une famille ayant un revenu de 60 000 \$, malgré le fait que la famille ayant un revenu de 60 000 \$ a beaucoup plus de capacité de porter une taxe pour les services du gouvernement fédéral.

Et je dirais que si le gouvernement veut imposer des taxes progressives sur des familles à haut revenu, alors, imposons ces taxes au moyen d'un système de taxes sur le revenu, puisqu'il est peu probable, à mon avis, qu'on pourrait voir un système progressiste de taxe de vente dans ce qui est proposé par le ministre.

Le système des deux prix sur le blé, monsieur le Président, a effectivement une certaine influence sur le prix du pain et des autres produits provenant du blé au Canada. J'admets cela. Mais, monsieur le Président, cela aussi est un bénéfice pour un secteur important de notre économie et c'est un bénéfice qui est directement ressenti par nos cultivateurs dans toutes les régions du pays.

Et voilà pourquoi nous appuyons cela. Le ministre dit: Est-ce que le Nouveau parti démocratique s'oppose à toute taxe directement ou indirectement imposée sur l'alimentation? Effectivement, ce n'est pas possible. Par exemple, les cultivateurs achètent du pétrole ou du carburant pour leurs tracteurs. Ils achètent d'autres choses nécessaires pour leur production et donc ils paient certaines taxes de vente, taxe d'accise sur ces

produits. J'accepte cela. Et les taxes entrent dans le prix final des produits.

Mais quand même, monsieur le Président, le fardeau de la taxe sur l'alimentation maintenant, c'est peut-être équivalent à 1½ ou 2 p. 100, pas plus que cela. Et le ministre et son gouvernement veulent l'augmenter jusqu'à 8, 9, 10 p. 100. On ne sait pas exactement combien. C'est une grosse différence, monsieur le Président, entre une petite taxe qui est imposée par hasard et une taxe qui sera imposée délibérément par le gouvernement.

Finalement, quels sont les propos du Nouveau parti démocratique?

● (1200)

[Traduction]

Nous trouvons qu'il faudrait jouer davantage sur les taxes indirectes. Il ne faut pas taxer les denrées alimentaires. Nous pensons qu'il convient de faire une réforme de la taxe de vente à la fabrication. Nous reconnaissons qu'il faut élargir l'assiette fiscale, monsieur le Président. Nous trouvons qu'avec tous les cerveaux qu'il a, le ministère des Finances aurait dû être en mesure de faire mieux que ce qu'il a fait jusqu'à présent. Le ministre est-il en faveur d'une taxe sur les denrées alimentaires, oui ou non? Quelle est la position du gouvernement?

M. Darling: Attendez.

M. le vice-président: Nous accepterons encore deux questions. La première sera celle de la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) et la deuxième, celle du député de Nanaïmo—Alberni (M. Schellenberg).

[Français]

Mme Copps: Monsieur le Président, je suis bien contente que le Nouveau parti démocratique se joigne au Parti libéral pour s'opposer à la taxe sur l'alimentation. Mais j'aimerais savoir du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) s'il est d'accord avec l'action prise l'année dernière par le gouvernement socialiste—et je sais que lui et son chef se joignent beaucoup au socialisme international—s'il est d'accord avec l'action prise par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, un gouvernement soi-disant socialiste, qui a imposé l'année dernière une taxe 10 p. 100 sur l'alimentation?

M. Cassidy: Monsieur le Président, c'est une bonne question. La réponse est claire et, selon le discours que je viens de prononcer, c'est que pour nos conditions ici au Canada, j'y suis opposé. Donc, si je suis opposé, je suis opposé même si certains gouvernements socialistes ont imposé une taxe sur l'alimentation. Je ne sais pas exactement quelle est la taxe imposée par le gouvernement socialiste, ou bien du parti travailliste en Nouvelle-Zélande. J'aimerais bien étudier cela un peu plus. Mais il a imposé cette taxe et j'y suis opposé. La question qui est devant nous est celle-ci: Est-ce que oui ou non le gouvernement est en faveur de cette taxe? Et pourquoi le gouvernement tarde-t-il... en assurant les consommateurs canadiens que l'alimentation ne sera pas taxée?